**Bonjour,**

**La présentation en ligne des demandes de règlement est encore plus simple! Vous pouvez maintenant économiser du temps et obtenir plus rapidement vos remboursements en présentant TOUTES vos demandes de règlement en ligne ou au moyen de l’appli Services mobiles Manuvie.**

**[](https://www.manuvie.ca/pour-vous/assurance/gerez/presenter-vos-demandes-de-reglement-en-ligne.html)**

[Accédez à votre compte en ligne ou téléchargez](http://www.manuvie.ca/connexion)  [l’application Services mobiles Manuvie](https://www.manuvie.ca/mobile) pour présenter une demande de règlement. On vous demandera peut-être de fournir un reçu : Il vous suffit de numériser le reçu ou de le prendre en photo, de le télécharger, et le tour sera joué.

**Vous n’avez pas l’application mobile?** Téléchargez-la dès aujourd’hui!

[](https://itunes.apple.com/ca/app/manulife-mobile/id1214009312?mt=8&l=fr)[](http://play.google.com/store/apps/details?id=ca.manulife.MobileGBRS&hl=fr)